


N° **02391** /MFP/DGFP/DC**COMMUNIQUE**

Il est porté à la connaissance des candidats aux concours administratifs de la session 2022, ayant pris part aux épreuves écrites d'admission les samedi 03 et dimanche 04 septembre 2022, que les résultats sont disponibles à compter du **mardi 04 octobre 2022**.

Ces résultats sont consultables sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique : **[www.fonctionpublique.gouv.ci](http://www.fonctionpublique.gouv.ci)**.

Par ailleurs, les réclamations portant sur lesdits résultats seront recevables durant la période allant du **mercredi 05 octobre au mercredi 02 novembre 2022**. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera recevable.

Ces réclamations ne pourront porter que sur les erreurs de numéros, l'orthographe des noms, le total des points et le non report des notes sur le relevé conformément à l'arrêté n° 2028/MTFPRA/DFC du 06 mars 2002 portant sur les réclamations liées aux résultats des différents concours administratifs.

Fait à Abidjan, le **29 SEPT 2022**

**Anne Désirée OULOTO**

